



Petit accrochage , dégradation de vehicule , plaite

Par **Nico544**, le **25/03/2011** à **14:53**

Bonjour,

Je ne sais pas vraiment si je suis dans la bonne section mais c'est la section la plus appropriée à mon goût ..

Je vous explique mon petit problème .

Un soir , au volant de ma voiture , je m'apprête a sortir de l'autoroute ; un véhicule qui était sur la voie de circulation de droite a , sans clignotant , décidé de sortir de l'autoroute . Sauf qu'a ce moment la , avec ma vitesse (vitesse maximale autorisée) je me suis retrouvé dans son angle mort , j'ai voulu ralentir quand je l'ai vu déboîter sur moi sauf qu'un autre véhicule arrivait a grande allure derriere moi ..

J'ai a ce moment décidé d'accelerer en me collant le plus a droite possible pour essayer d'eviter la voiture , chose que j'ai cru réussir a faire puisque le véhicule a réussi a toucher l'arrière gauche de mon véhicule avec son par-choc avant droit ..

Je me suis donc arrêté plus loin sur le côté , mis les warning et sorti constater les dégâts . grosse rayures au dessus de la roue .

Je me suis donc dirigé vers le véhicule qui m'a touché et la , le conducteur n'a pas esquissé le moindre geste , il est resté dans sa voiture a me regarder sans rien dire , je lui ai demandé a plusieurs reprise de sortir pour constater les dégâts et remplir un constat , chose qu'il n'a visiblement pas eu envie de faire ..

J'étais vraiment très énervé et sur le coup , chose complètement stupide de ma part , j'ai mis

un coup de genou dans son aile qui , je crois , s'est enfoncée . geste que je regrette vraiment mais le mal est fait ..

Le conducteur ne bougeant tjrs pas , j'ai donc décidé de reprendre la route sans meme noter sa plaque d'immatriculation ..

Je voulais savoir ce que je risquais si il portait plainte contre moi pour dégradation volontaire de véhicule ?

Ils étaient 4 dans la voiture , si il n'y a pas d'autres témoins est ce que se sont des témoins valable ? (je ne voudrais pas qu'a eux 4 ils modifient l'histoire ou m'accuse de quoique se soit d'autre!)

Je suis pret a prendre a ma charge toutes les réparations , je ne suis vraiment pas un mauvais gars , c'est la premiere fois que je risque d'être confronté a la police ..

Merci de votre lecture et de votre éventuelle réponse .

Au revoir